

La Commune de MONTMEYRAN recrute

Un animateur périscolaire

Conditions de recrutement

Date prévue de recrutement : du 6 janvier au 21 février (reconduction probable)

Recrutement par voie contractuelle

Bafa ou expérience appréciée

Conditions de travail

Les horaires:

✓ Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16h15 à 18h30

Smic horaire 9h/semaine

Missions

Accueil périscolaire des élèves du groupe scolaire Roger MARTY

Candidatures

A envoyer à : Monsieur le maire de Montmeyran info@montmeyran.fr

Renseignements auprès de : Simon TERRAIL, Directeur général des services direction@montmeyran.fr 04 75 59 30 26